



## IDENTIFICATION

PROGRAMME	DEC EN <i>MUSIQUE PRÉUNIVERSITAIRE</i> (501.A0)
STATUT	PROGRAMME D'ÉTAT
SECTEUR	PRÉUNIVERSITAIRE
IMPLANTATION	AUTOMNE 2014

**COHÉRENCE**  
(correction)

### RÉFÉRENCE

DEC EN *MUSIQUE PRÉUNIVERSITAIRE*  
(501.A0)

AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA COHÉRENCE DU PROGRAMME	13 FÉVRIER 2014
PRÉSENTATION POUR ADOPTION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	25 FÉVRIER 2014
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	AUTOMNE 2014
AVIS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA CORRECTION DE LA COHÉRENCE DU PROGRAMME	1 <sup>ER</sup> MARS 2018
PRÉSENTATION POUR ADOPTION DE LA CORRECTION DE LA COHÉRENCE DU PROGRAMME PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	<b>À CONFIRMER</b>
MISE EN ŒUVRE DE LA CORRECTION DE LA COHÉRENCE DU PROGRAMME	AUTOMNE 2018

## 1. LES CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Programme :	<i>Musique</i> (501.A0)
Type de sanction :	Diplôme d'études collégiales
Type de programme :	Programme d'études préuniversitaires
Nombre d'unités :	58 2/3 — formation générale : 26 2/3 — formation spécifique : 32
Durée totale :	1500 heures-contact — formation générale : 660 — formation spécifique : 840

## 2. LES CONDITIONS D'ADMISSION

### Conditions générales d'admission

Conformément aux conditions d'admission définies dans le RREC.

### Condition particulière d'admission déterminée par le Collège au moment de l'implantation de la cohérence

Réussir l'audition en musique.

## 3. LE CONTEXTE DE LA CORRECTION DE LA COHÉRENCE (2018)

En 2014, à la suite d'une demande du *Ministère de l'Éducation*, le Collège a dû préciser la nature et le contexte de l'enseignement individualisé et de l'accompagnement à l'intérieur du programme *Musique préuniversitaire* (501.A0) afin d'appliquer correctement les paramètres de financement. Le département de Musique ainsi que la direction des études avaient alors saisi cette opportunité pour apporter d'autres correctifs au programme.

Depuis, la mise en œuvre de l'ensemble des modifications qui ont été apportées à la cohérence du programme *Musique préuniversitaire* (501.A0) a mis en lumière la nécessité d'apporter des ajustements aux préalables de certains cours afin de favoriser la réussite des étudiants dans ce programme.

Ainsi, le cours *Instrument principal I* (551-MLZ-LG) en 1<sup>re</sup> session qui était un préalable absolu au cours *Instrument principal II* (551-MM5-LG) en 2<sup>e</sup> session devient un préalable relatif à ce même cours *Instrument principal II* (551-MM5-LG) et devient, également, un préalable absolu aux cours *Instrument interprétation II* (551-MM6-LG) et *Musique d'ensemble II* (551-ML6-LG) en 2<sup>e</sup> session. Ces ajustements ont été apportés afin d'éviter qu'un étudiant qui ne réussit pas son

cours *Instrument principal I* (551-MLZ-LG) puisse poursuivre son cheminement scolaire en ayant accès à des contextes de réalisations qui lui demande d'interpréter des pièces musicales en groupe.

Le cours *Introduction à la littérature musicale* (551-MLT-LG) en 1<sup>re</sup> session qui était un préalable relatif aux cours *Littérature musicale II* (551-MLU-LG) en 2<sup>e</sup> session, *Littérature musicale III* (551-MLV-LG) en 3<sup>e</sup> session et *Littérature musicale IV* (551-MLW-LG) en 4<sup>e</sup> session devient un préalable absolu à ces trois mêmes cours. Cet ajustement a été apporté puisque les éléments de compétence vus dans le cours d'introduction à la littérature musicale sont suffisamment importants pour la réussite des trois autres cours de littérature musicale qu'ils doivent être réussis de façon absolue (c'est-à-dire avoir obtenu au moins 60 %).

Le cours *Instrument principal II* (551-MM5-LG) en 2<sup>e</sup> session qui était déjà un préalable absolu au cours *Instrument principal III* (551-MM7-LG) en 3<sup>e</sup> session devient également un préalable absolu aux cours *Instrument interprétation III* (551-MM8-LG) et *Musique d'ensemble III* (551-MM9-LG) en 3<sup>e</sup> session. Ces ajustements ont été apportés pour les mêmes raisons que ceux apportés pour le cours *Instrument principal I* (551-MLZ-LG) en 1<sup>re</sup> session.

Le cours *Formation auditive, analyse et écriture II* (551-MLQ-LG) en 2<sup>e</sup> session qui était un préalable relatif au cours *Formation auditive, analyse et écriture III* (551-MLR-LG) en 3<sup>e</sup> session devient un préalable absolu à ce même cours *Formation auditive, analyse et écriture III* (551-MLR-LG). Cet ajustement a été apporté afin d'éviter qu'un étudiant puisse cheminer jusqu'au quatrième cours de formation auditive du programme en ayant atteint que de façon relative (c'est-à-dire avoir obtenu au moins 50 %) les éléments de compétence liés aux trois premiers cours de formation auditive.

Les préalables relatifs entre le cours *Littérature musicale II* (551-MLU-LG) en 2<sup>e</sup> session et le cours *Littérature musicale III* (551-MLV-LG) en 3<sup>e</sup> session ainsi qu'entre le cours *Littérature musicale III* (551-MLV-LG) en 3<sup>e</sup> session et le cours *Littérature musicale IV* (551-MLW-LG) en 4<sup>e</sup> session sont retirés. Ces ajustements ont été apportés afin d'assouplir le cheminement scolaire des étudiants dans le programme.

Finalement, le cours *Instrument principal III* (551-MM7-LG) en 3<sup>e</sup> session qui était déjà un préalable absolu aux cours *Instrument principal IV* (551-MMB-LG) et *Production musicale (ESP) et musique d'ensemble* (551-MMD-LG) en 4<sup>e</sup> session) devient également un préalable absolu au cours *Instrument interprétation IV* (551-MMC-LG) en 4<sup>e</sup> session. Cet ajustement a été apporté pour les mêmes raisons que ceux apportés pour le cours *Instrument principal I* (551-MLZ-LG) en 1<sup>re</sup> session et le cours *Instrument principal II* (551-MM5-LG) en 2<sup>e</sup> session.

Ce sont les corrections découlant de ces ajustements qui ont été apportées aux tableaux III et IV des pages 9 et 10 du présent document. Un logigramme des préalables (tableau V) a également été ajouté à la page 11.

#### **4. LE CONTEXTE DE LA MODIFICATION DE LA COHÉRENCE (2014)**

Le Collège doit, à la suite d'une demande du MESRST, préciser la nature et le contexte de l'enseignement individualisé et de l'accompagnement en musique afin d'appliquer correctement les paramètres de financement.

Le département de musique ainsi que la direction des études ont saisi cette opportunité pour apporter d'autres correctifs au programme.

Ainsi, l'usage a démontré que certains cours étaient constitués de contenus qui s'arrimaient difficilement les uns aux autres. Il est devenu possible de corriger cette situation depuis que le RREC permet la création de cours de moins de quarante-cinq heures en musique. Lors de l'évaluation au terme du cycle d'implantation de ce programme, le comité de programme avait d'ailleurs émis une recommandation en ce sens pour les cours d'instruments, de musique d'ensemble, de clavier et d'édition musicale informatisée.

De plus, des mesures ont été déployées afin de faciliter le cheminement et la réussite des étudiants dans ce programme : l'introduction de l'harmonie au clavier dès la première session, le remplacement du cours de mise à niveau en solfège et dictée par une plus grande utilisation de l'aide par les pairs, l'utilisation de préalables relatifs plutôt qu'absolus pour certains cours, la diminution du nombre de cours ayant des critères multiples de réussite et enfin, de nouvelles règles plus souples d'accès à l'ESP.

L'implantation des deux années de la nouvelle grille se fera de façon concomitante à partir de l'automne 2014 afin de conformer nos pratiques aux règles de financement du programme.

#### **5. LES FONDEMENTS PÉDAGOGIQUES DE LA VERSION LOCALE DU PROGRAMME**

##### **Buts généraux**

Les buts généraux définis dans le devis ministériel sont mis de l'avant tout au long de la formation et guident le choix des activités d'apprentissage favorisant le développement des comportements appropriés à la poursuite d'études universitaires. Ces buts généraux sont pris en considération dans l'ensemble des cours, dans le respect de l'approche programme.

Les buts généraux de ce programme sont les suivants :

- ✓ intégrer les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation;
- ✓ intégrer les éléments fondamentaux du langage musical;
- ✓ interpréter des œuvres musicales en faisant preuve d'un sens artistique;
- ✓ explorer divers aspects du monde de la musique;
- ✓ développer les qualités nécessaires à l'épanouissement artistique;
- ✓ adopter des attitudes favorisant l'interaction dans des activités musicales;
- ✓ travailler de manière autonome et efficace.

## **Axes de formation**

Les axes de formation permettent d'identifier les regroupements de compétences ayant des caractéristiques similaires. La formation spécifique du programme *Musique* est portée par trois grands axes : « Interprétation », « Langage » et « Culture musicale ».

Premier axe de formation : « Interprétation »

Regroupement des habiletés techniques, des connaissances musicales et des capacités expressives et créatives dans l'interprétation d'une œuvre musicale.

Deuxième axe de formation : « Langage »

Ensemble de conventions permettant d'organiser, de lire, d'entendre, de jouer et de comprendre la musique sous ses aspects mélodiques, rythmiques, harmoniques et formels.

Troisième axe de formation : « Culture musicale »

Références historiques, analytiques et complémentaires permettant d'évoluer de façon efficace dans le domaine de la musique.

## **Paliers d'intégration des apprentissages**

Les paliers d'intégration, quant à eux, balisent la progression de l'étudiante ou de l'étudiant en fonction de la complexité des apprentissages. Dans le cas du programme *Musique*, ces paliers sont : « Fondement », « Développement », « Perfectionnement » et « Préuniversitaire ». Une compétence peut être développée dans une séquence graduée, allant de « Fondement » à « Préuniversitaire », en passant par « Développement » et « Perfectionnement ». Elle peut aussi être développée selon une séquence chevauchant deux de ces paliers ou encore être développée à l'intérieur d'un seul d'entre eux.

Palier « Fondement »

Apprentissage des fondements de la formation collégiale en musique par l'écoute, la lecture et l'interprétation de textes musicaux.

Palier « Développement »

Développement des connaissances musicales, des habiletés et des comportements professionnels par l'écoute, la lecture et l'interprétation de textes musicaux.

Palier « Perfectionnement »

Approfondissement des connaissances, des habiletés et des comportements par l'écoute, la lecture et l'interprétation de textes musicaux plus complexes.

Palier « Préuniversitaire »

Intégration de l'ensemble des connaissances, des habiletés et des comportements développés au cours du programme et préparation aux examens d'entrée dans les universités.

Le *Tableau I : Compétences, cours, axes de formation et paliers d'intégration*, classe les cours et les compétences du programme selon les axes de formation et les paliers d'intégration des apprentissages.

## **6. LA TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS**

Le *Tableau II : Table de correspondance entre les compétences et les cours*, établit la correspondance entre les cours et les compétences du programme. Ce tableau indique également le degré de développement de la (ou des) compétence(s) pour chaque cours.

## **7. LA GRILLE DE COURS**

Le *Tableau III : Grille de cours*, reproduit la grille de cours des étudiantes et des étudiants admis à l'automne dans ce programme. Cette grille présente la liste des activités d'apprentissage, leur code, leur pondération, le nombre d'heures-contact et le nombre d'unités qui sont rattachées à chaque cours du programme. Elle présente également la répartition globale des heures d'enseignement et de travaux personnels pour chacune des sessions. Elle indique enfin de façon succincte les conditions d'admission à l'épreuve synthèse de programme. Ces dernières sont présentées également de façon plus précise dans le texte de l'*Annexe I : condition d'admissions à l'ESP*.

## **8. LES RÈGLES DE PROMOTION**

Le *Tableau IV : Tableau des préalables*, présente la séquence des préalables du cheminement pour les étudiantes et les étudiants admis à l'automne dans ce programme.

## **9. LE TABLEAU COMPARATIF DES MODIFICATIONS**

L'annexe II présente un tableau soulignant les différences entre les deux grilles.

## **10. LES MESURES PARTICULIÈRES D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ EN MUSIQUE (551.CP)**

L'annexe III présente la répartition des heures d'enseignement individualisé pour chacun des huit cours d'instrument. Ces heures sont présentées sous le libellé « Musique-cas particulier » (551.CP).

**TABLEAU I : COMPÉTENCES, COURS, AXES DE FORMATION ET LES PALIERS D'INTÉGRATION**  
(Implantation août 2014)

COURS		AXES DE FORMATION			PALIERS D'INTÉGRATION
Code	Titre	Interprétation	Langage	Culture musicale générale	
<b>1<sup>e</sup> session</b>		<i>Code des compétences</i>			
551-MLZ -LG	Instrument principal I	01DG			Fondement
551-MM2 -LG	Instrument interprétation I	01DM	01DM		Fondement
551-MM3 -LG	Petit ensemble I	01DL			Fondement
551-MM4 -LG	Initiation au clavier	01DM	01DM		Fondement
551-MLP -LG	Formation auditive, analyse et écriture I		01DH 01DJ		Fondement
551-MLT -LG	Introduction à la littérature musicale	01DM	01DJ 01DM	01DK	Fondement
<b>2<sup>e</sup> session</b>		<i>Code des compétences</i>			
551-MM5 -LG	Instrument principal II	01DG			Développement
551-MM6 -LG	Instrument interprétation II	01DM	01DM		Développement
551-ML6 -LG	Musique d'ensemble II	01DL			Développement
551-MLQ -LG	Formation auditive, analyse et écriture II		01DH 01DJ		Développement
551-MLU -LG	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque			01DK	Développement
<b>3<sup>e</sup> session</b>		<i>Code des compétences</i>			
551-MM7 -LG	Instrument principal III	01DG			Perfectionnement
551-MM8 -LG	Instrument interprétation III	01DM	01DM		Perfectionnement
551-MM9 -LG	Musique d'ensemble III	01DL			Perfectionnement
551-MLR -LG	Formation auditive, analyse et écriture III		01DH 01DJ		Perfectionnement
551-MLV -LG	Littérature musicale III : classicisme et romantisme			01DK	Perfectionnement
551-MMA -LG	Édition musicale informatisée	01DM	01DM		Perfectionnement
<b>4<sup>e</sup> session</b>		<i>Code des compétences</i>			
551-MMB -LG	Instrument principal IV	01DG			Préuniversitaire
551-MMC -LG	Instrument interprétation IV	01DM	01DM		Préuniversitaire
551-MLS -LG	Formation auditive, analyse et écriture IV		01DH 01DJ		Préuniversitaire
551-MLW -LG	Littérature musicale IV : La musique de 1890 à nos jours	01DN		01DK 01DN	Préuniversitaire
551-MMD -LG	Production musicale (ESP) et musique d'ensemble	01DL 01DN		01DN	Préuniversitaire

**TABLEAU II : TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES COMPÉTENCES ET LES COURS**  
(Implantation août 2014)

		Session 1					Session 2					Session 3					Session 4						
		Instrument principal I	Instrument interprétation I	Petit ensemble I	Initiation au clavier	Formation auditive, analyse et écriture I	Introduction à la littérature musicale	Instrument principal II	Instrument interprétation II	Musique d'ensemble II	Formation auditive, analyse et écriture II	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque	Instrument principal III	Instrument interprétation III	Musique d'ensemble III	Formation auditive, analyse et écriture III	Littérature musicale III : classicisme et romantisme	Édition musicale informatisée	Instrument principal IV	Instrument interprétation IV	Formation auditive, analyse et écriture IV	Littérature musicale IV : La musique de 1890 à nos jours	Production musicale (ESP) et musique d'ensemble
		551-MLZ-LG	551-MM2-LG	551-MM3-LG	551-MM4-LG	551-MLF-LG	551-MLT-LG	551-MM5-LG	551-MM6-LG	551-MLC-LG	551-MLQ-LG	551-MLU-LG	551-MM7-LG	551-MM8-LG	551-MM9-LG	551-MLR-LG	551-MLV-LG	551-MMA-LG	551-MMB-LG	551-MMC-LG	551-MLS-LG	551-MLW-LG	551-MMD-LG
01DG	Interpréter des pièces musicales	P						P					P						P				
01DM	Assimiler des notions et des techniques complémentaires propres à la musique		P		P		P		P					P				P		P			
01DN	Intégrer ses connaissances et ses apprentissages dans une production musicale																					P	P
01DK	Apprécier diverses caractéristiques d'œuvres musicales						P				P					P						P	
01DL	Interpréter des œuvres musicales comme membre d'un ensemble			P						P					P								P
01DH	Manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite de textes musicaux					P				P					P						P		
01DJ	Explorer des éléments du langage musical					P	P			P					P						P		

LÉGENDE : C = complet (développement de la compétence dans ce seul cours); P = partiel (développement partiel de la compétence dans ce cours); P = partiel / dernier cours de la série (développement final de la compétence dans ce cours).



**TABLEAU III : GRILLE DE COURS**  
(Implantation août 2014)

SESSION	COURS		COMPÉTENCE(S) DÉVELOPPÉES(S)	PRÉALABLES ABSOLUS	PRÉALABLES RELATIFS	HEURES- CONTACT	PONDÉRATION			UNITÉS	SESSION	CHARGE DE TRAVAIL	
	CODE	TITRE					T	L	P				
SESSION 1	FG	109-101 -MQ	Activité physique et santé	4EP0		30	1	-	1	1	A/H		
		340-101 -MQ	Philosophie et rationalité	4PH0		60	3	-	3	2 1/3	A/H		
		601-101 -MQ	Écriture et littérature	4EF0		60	2	-	3	2 1/3	A/H		
	FS	551-MLZ -LG	Instrument principal I	0IDG		30	1	-	4	2	A		
		551-MM2 -LG	Instrument interprétation I	0IDM		15	1	-	2	1	A		
		551-MM3 -LG	Petit ensemble I	0IDL		30	0	-	1	1	A		
		551-MM4 -LG	Initiation au clavier	0IDM		15	0	-	0	1/3	A		
		551-MLP -LG	Formation auditive, analyse et écriture I	0IDH 0IDJ		60	2	-	2	2	A		
		551-MLT -LG	Introduction à la littérature musicale	0IDJ 0IDK 0IDM		60	2	-	1	1 2/3	A		
<b>Sous-total : formation générale</b>						150	6	-	4	7	5 2/3		
<b>Sous-total : formation spécifique</b>						210	6	-	8	10	8		
<b>Total : première session</b>						360	12	-	12	17	13 2/3		
SESSION 2	FG	109-102 -MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	109-101	30	0	-	2	1	A/H		
		340-102 -MQ	L'être humain	4PH1	340-101	45	3	-	0	3	2	A/H	
		601-102 -MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	601-101	60	3	-	1	3	2 1/3	A/H	
		604-10X -MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)	Selon niveau		45	2	-	1	3	2	A/H	
	FS	551-MM5 -LG	Instrument principal II	0IDG		551-MLZ	30	1	-	4	2	H	
		551-MM6 -LG	Instrument interprétation II	0IDM	551-MM2 551-MLZ		15	1	-	0	2	1	H
		551-ML6 -LG	Musique d'ensemble II	0IDL	551-MM3 551-MLZ		60	0	-	4	1	1 2/3	H
		551-MLQ -LG	Formation auditive, analyse et écriture II	0IDH 0IDJ		551-MLP	60	2	-	2	2	H	
		551-MLU -LG	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque	0IDK	551-MLT		45	2	-	1	1	1 1/3	H
<b>Sous-total : formation générale</b>						180	8	-	4	10	7 1/3		
<b>Sous-total : formation spécifique</b>						210	6	-	8	10	8		
<b>Total : deuxième session</b>						390	14	-	12	20	15 1/3		
SESSION 3	FG	601-103 -MQ	Littérature québécoise	4EF2	601-102	60	3	-	1	4	2 2/3	A/H	
		604-ZPX -LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)	Selon niveau	604-10X	45	2	-	1	3	2	A/H	
		XXX-XX1 -LG	Complémentaire 1 Domaine exclu : « Art et esthétique »	Au choix		45	3	-	0	3	2	A/H	
	FS	551-MM7 -LG	Instrument principal III	0IDG		551-MM5	30	1	-	1	4	2	A
		551-MM8 -LG	Instrument interprétation III	0IDM	551-MM6 551-MM5		15	1	-	0	2	1	A
		551-MM9 -LG	Musique d'ensemble III	0IDL	551-ML6 551-MM5		60	0	-	4	1	1 2/3	A
		551-MLR -LG	Formation auditive, analyse et écriture III	0IDH 0IDJ	551-MLQ		60	2	-	2	2	2	A
		551-MLV -LG	Littérature musicale III : classicisme et romantisme	0IDK	551-MLT		45	2	-	1	1	1 1/3	A
		551-MMA -LG	Édition musicale informatisée	0IDM			15	1	-	0	0	1/3	A
<b>Sous-total : formation générale</b>						150	8	-	2	10	6 2/3		
<b>Sous-total : formation spécifique</b>						225	7	-	8	10	8 1/3		
<b>Total : troisième session</b>						375	15	-	10	20	15		
SESSION 4	FG	601-ZPY -LG	Un cours parmi les suivants : 601-ZP4-LG Communication, sciences et technologies 601-ZP5-LG Communication et culture de masse 601-ZP6-LG Communication et cultures étrangères	4EFP	601-103	60	2	-	2	2	A/H		
		109-103 -MQ	Activité physique et autonomie	4EP2	109-102	30	1	-	1	1	A/H		
		340-ZP0 -LG	Éthique et politique	4PHP	340-102	45	3	-	0	3	2	A/H	
		XXX-XX2 -LG	Complémentaire 2 Domaine exclu : « Art et esthétique »	Au choix		45	3	-	0	3	2	A/H	
	FS	551-MMB -LG	Instrument principal IV	0IDG		551-MM7	30	1	-	1	4	2	H
		551-MMC -LG	Instrument interprétation IV	0IDM	551-MM8 551-MM7		15	1	-	0	2	1	H
		551-MLS -LG	Formation auditive, analyse et écriture IV	0IDH 0IDJ		551-MLR	60	2	-	2	2	2	H
		551-MLW -LG	Littérature musicale IV : La musique de 1890 à nos jours	0IDK 0IDN	551-MLT		45	2	-	1	1	1 1/3	H
		551-MMD -LG	Production musicale (ESP) et musique d'ensemble	0IDL 0IDN	551-MM7 551-MM8 551-MM9	551-MLR	45	0	-	3	1	1 1/3	H
<b>Sous-total : formation générale</b>						180	9	-	3	9	7		
<b>Sous-total : formation spécifique</b>						195	6	-	7	10	7 2/3		
<b>Total : quatrième session</b>						375	15	-	10	19	14 2/3		
<b>Total : formation générale</b>						660	31	-	13	36	26 2/3		
<b>Total : formation spécifique</b>						840	25	-	31	40	32		
<b>Total : programme d'études</b>						1500	56	-	44	76	58 2/3		

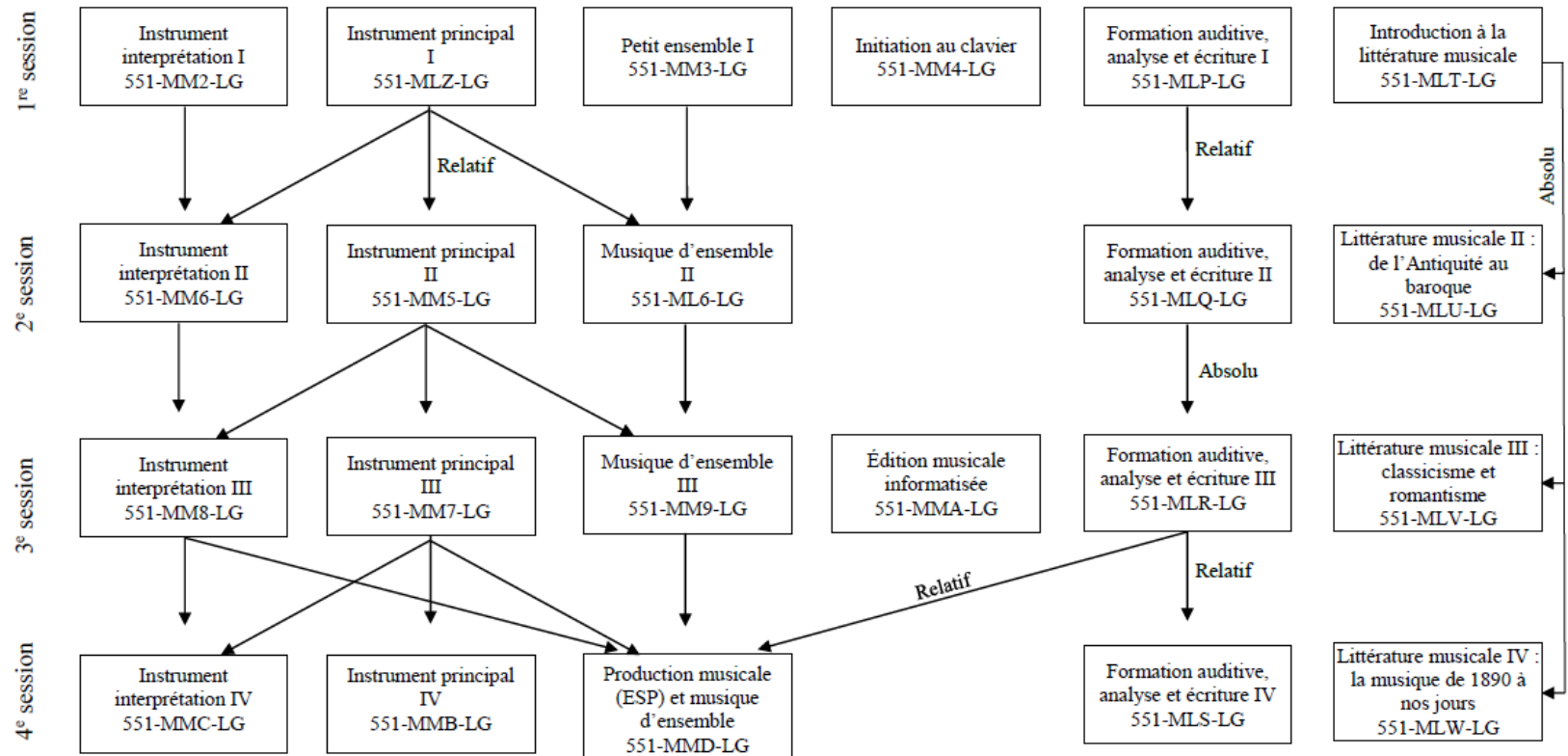
**NOTE :**

La réussite de l'épreuve synthèse de ce programme équivaut à la réussite du cours porteur dans lequel l'étudiante ou l'étudiant doit réaliser une activité faisant la synthèse de tout ce qu'il a appris. Il devrait faire son ESP lors de sa dernière session d'études. Cependant, pour éviter d'allonger son cheminement scolaire, ce dernier est admissible à l'ESP s'il :

- possède les préalables du cours porteur;
- prévoit ne pas avoir plus de 4 cours à compléter après la session où il est inscrit à l'ESP (et pas plus d'un cours manquant dans chacune des disciplines de formation générale : français, philosophie, anglais, éducation physique).

**TABLEAU IV : TABLEAU DES PRÉALABLES**  
(Implantation août 2014)

COURS SUIVIS	Session 1						Session 2						Session 3						Nombre de pré-alables relatifs (PR) pour le cours	Nombre de pré-alables absolus (PA) pour le cours	Nombre de cours associés (CO) pour le cours
	551-MLZ -LG	551-MM2 -LG	551-MM3 -LG	551-MM4 -LG	551-MLP -LG	551-MLT -LG	551-MM5 -LG	551-MM6 -LG	551-ML6 -LG	551-MLQ -LG	551-MLU -LG	551-MM7 -LG	551-MM8 -LG	551-MM9 -LG	551-MLR -LG	551-MLV -LG	551-MMA -LG				
<b>Légende : PR = Préalable relatif PA = Préalable absolu CO = Cours associé</b>	<b>PRÉALABLES</b>																				
<b>Session 2</b>	Instrument principal I	Instrument interprétation I	Peut ensemble I	Initiation au clavier	Formation auditive, analyse et écriture I	Introduction à la littérature musicale	Instrument principal II	Instrument interprétation II	Musique d'ensemble II	Formation auditive, analyse et écriture II	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque	Instrument principal III	Instrument interprétation III	Musique d'ensemble III	Formation auditive, analyse et écriture III	Littérature musicale III : classicisme et romantisme	Édition musicale informatisée				
551-MM5 -LG	Instrument principal II																				
551-MM6 -LG	Instrument interprétation II	PA																			
551-ML6 -LG	Musique d'ensemble II	PA	PA																		
551-MLQ -LG	Formation auditive, analyse et écriture II				PR																
551-MLU -LG	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque					PA															
<b>Session 3</b>	Instrument principal III						PA														
551-MM8 -LG	Instrument interprétation III						PA	PA													
551-MM9 -LG	Musique d'ensemble III						PA		PA												
551-MLR -LG	Formation auditive, analyse et écriture III									PA											
551-MLV -LG	Littérature musicale III : classicisme et romantisme					PA															
551-MMA -LG	Édition musicale informatisée																				
<b>Session 4</b>	Instrument principal IV											PA									
551-MMC -LG	Instrument interprétation IV											PA	PA								
551-MLS -LG	Formation auditive, analyse et écriture IV														PR						
551-MLW -LG	Littérature musicale IV : La musique de 1890 à nos jours					PA															
551-MMD -LG	Production musicale (ESP) et musique d'ensemble											PA	PA	PA	PR						
<b>Nombre de cours pour lesquels ce cours constitue un préalable relatif (PR)</b>		1				1									2						
<b>Nombre de cours pour lesquels ce cours constitue un préalable absolu (PA)</b>		2	1	1			3	3	1	1	1	3	2	1							
<b>Nombre de cours pour lesquels ce cours constitue un cours associé (CO)</b>																					

**TABLEAU V : LOGIGRAMME DES PRÉALABLES**

**Préalables :** Cours devant être réussis avant de s'inscrire au(x) cours suivant(s) ou, pour les cours indiqués « Relatif », cours pour lesquels il faut obtenir au moins 50 % avant de s'inscrire au(x) cours suivant(s).

**Cours associés :** Cours devant être suivis à la même session que le cours mentionné.

**ANNEXE I : TABLEAU COMPARATIF DES MODIFICATIONS**

(Implantation août 2014)

		GRILLE ACTUELLE (2010)					NOUVELLE GRILLE PROPOSÉE (2014)					
		Code	Titre	T	P	E	Code	Titre	551.CP	T	P	E
1 <sup>re</sup> SESSION		109-101-MQ	Activité physique et santé	1	1	1	109-101-MQ	Activité physique et santé		1	1	1
		340-101-MQ	Philosophie et rationalité	3	1	3	340-101-MQ	Philosophie et rationalité		3	1	3
		601-101-MQ	Écriture et littérature	2	2	3	601-101-MQ	Écriture et littérature		2	2	3
		551-MLK-LG	Instrument I	1	2	6	551-MLZ-LG	Instrument principal I	1	1	1	4
							551-MM2-LG	Instrument interprétation I	1	1	0	2
		551-ML2-LG	Musique d'ensemble I	0	4	1	551-MM3-LG	Petit ensemble I		0	2	1
							551-MM4-LG	Initiation au clavier		0	1	0
		551-MLP-LG	Formation auditive, analyse et écriture I	2	2	2	551-MLP-LG	Formation auditive, analyse et écriture I		2	2	2
		551-MLT-LG	Introduction à la littérature musicale	2	2	1	551-MLT-LG	Introduction à la littérature musicale		2	2	1
			<b>Sous-total</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>17</b>		<b>Sous-total</b>		<b>12</b>	<b>12</b>	<b>17</b>
2 <sup>e</sup> SESSION		109-102-MQ	Activité physique et efficacité	0	2	1	109-102-MQ	Activité physique et efficacité		0	2	1
		340-102-MQ	L'être humain	3	0	3	340-102-MQ	L'être humain		3	0	3
		601-102-MQ	Littérature et imaginaire	3	1	3	601-102-MQ	Littérature et imaginaire		3	1	3
		604-10X-MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)	2	1	3	604-10X-MQ	Anglais fonctionnel (selon niveau)		2	1	3
		551-MLL-LG	Instrument II	1	2	6	551-MM5-LG	Instrument principal II	1	1	1	4
							551-MM6-LG	Instrument interprétation II	1	1	0	2
		551-ML6-LG	Musique d'ensemble II	0	4	1	551-ML6-LG	Musique d'ensemble II		0	4	1
	551-MLQ-LG	Formation auditive, analyse et écriture II	2	2	2	551-MLQ-LG	Formation auditive, analyse et écriture II		2	2	2	
	551-MLU-LG	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque	2	1	1	551-MLU-LG	Littérature musicale II : de l'Antiquité au baroque		2	1	1	
		<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>20</b>		<b>Sous-total</b>		<b>14</b>	<b>12</b>	<b>20</b>	
3 <sup>e</sup> SESSION		601-103-MQ	Littérature québécoise	3	1	4	601-103-MQ	Littérature québécoise		3	1	4
		604-ZPX-LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)	2	1	3	604-ZPX-LG	Communication appliquée à l'anglais langue seconde (selon niveau)		2	1	3
		XXX-XX1-LG	Complémentaire 1	3	0	3	XXX-XX1-LG	Complémentaire 1		3	0	3
		551-MLM-LG	Instrument III	1	2	6	551-MM7-LG	Instrument principal III	1	1	1	4
							551-MM8-LG	Instrument interprétation III	1	1	0	2
		551-MLA-LG	Musique d'ensemble III et clavier	0	3	1	551-MM9-LG	Musique d'ensemble III		0	4	1
		551-MLR-LG	Formation auditive, analyse et écriture III	2	2	2	551-MLR-LG	Formation auditive, analyse et écriture III		2	2	2
	551-MLV-LG	Littérature musicale III : classicisme et romantisme	2	1	1	551-MLV-LG	Littérature musicale III : classicisme et romantisme		2	1	1	
		<b>Sous-total</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>20</b>		<b>Sous-total</b>		<b>15</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	
4 <sup>e</sup> SESSION		601-ZPY-LG	Un cours parmi les suivants : 601-ZP4-LG Communication, sciences et technologies 601-ZP5-LG Communication et culture de masse 601-ZP6-LG Communication et cultures étrangères	2	2	2		Un cours parmi les suivants : 601-ZP4-LG Communication, sciences et technologies 601-ZP5-LG Communication et culture de masse 601-ZP6-LG Communication et cultures étrangères		2	2	2
		109-103-MQ	Activité physique et autonomie	1	1	1	109-103-MQ	Activité physique et autonomie		1	1	1
		340-ZP0-LG	Éthique et politique	3	0	3	340-ZP0-LG	Éthique et politique		3	0	3
		XXX-XX2-LG	Complémentaire 2	3	0	3	XXX-XX2-LG	Complémentaire 2		3	0	3
		551-MLN-LG	Instrument IV	1	2	6	551-MMB-LG	Instrument principal IV	1	1	1	4
							551-MMC-LG	Instrument interprétation IV	1	1	0	2
		551-MLS-LG	Formation auditive, analyse et écriture IV	2	2	2	551-MLS-LG	Formation auditive, analyse et écriture IV		2	2	2
		551-MLW-LG	Littérature musicale IV : La musique de 1890 à nos jours	2	1	1	551-MLW-LG	Littérature musicale IV : La musique de 1890 à nos jours		2	1	1
		551-MLX-LG	Production musicale (ESP), musique d'ensemble et technologies	1	3	1	551-MMD-LG	Production musicale (ESP) et musique d'ensemble		0	3	1
			<b>Sous-total</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>19</b>		<b>Sous-total</b>		<b>15</b>	<b>10</b>	<b>19</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>48</b>	<b>76</b>		<b>TOTAL</b>		<b>56</b>	<b>44</b>	<b>76</b>	

Note : À la suite de l'audition, certains étudiants devront prendre un cours de mise à niveau en théorie musicale.  
Les flèches permettent de visualiser la réaffectation des périodes de cours.

**ANNEXE II : TABLEAU IDENTIFIANT LES MESURES PARTICULIÈRES  
D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ EN MUSIQUE PRÉUNIVERSITAIRE (551.CP)\***

(Implantation août 2014)

Sessions	Cours	Utilisation des périodes pour les pianistes et les guitaristes	Utilisation des périodes pour tous les autres instrumentistes
1	<b>Instrument principal I</b> 551-MLZ-LG 1-1-4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>
	<b>Instrument interprétation I</b> 551-MM2-LG 1-0-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ½ période d'accompagnement en individuel (551.CP)</li> <li>• ½ période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>
2	<b>Instrument principal II</b> 551-MM5-LG 1-1-4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>
	<b>Instrument interprétation II</b> 551-MM6-LG 1-0-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ½ période d'accompagnement en individuel (551.CP)</li> <li>• ½ période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>
3	<b>Instrument principal III</b> 551-MM7-LG 1-1-4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>

Musique (501.A0)

Sessions	Cours	Utilisation des périodes pour les pianistes et les guitaristes	Utilisation des périodes pour tous les autres instrumentistes
	<b>Instrument interprétation III</b> 551-MM8-LG 1-0-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ½ période d'accompagnement en individuel (551.CP)</li> <li>• ½ période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>
4	<b>Instrument principal IV</b> 551-MMB-LG 1-1-4	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument principal)</li> <li>• 1 période en laboratoire par regroupement d'instruments</li> <li>• 4 périodes de travail personnel</li> </ul>
	<b>Instrument interprétation IV</b> 551-MMC-LG 1-0-2	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ½ période d'accompagnement en individuel (551.CP)</li> <li>• ½ période en individuel (551.CP, Instrument Interprétation)</li> <li>• 2 périodes de travail personnel</li> </ul>

\* Financement selon la norme « Musique-cas particulier (551.CP) » : norme qui permet le financement d'un enseignant en présence d'un seul étudiant pour une période de leçon individuelle, tant pour l'instrument principal, l'instrument interprétation ou l'accompagnement.